

La Charte des Valeurs

La Commission de Travail Castanea a pour objectif de **détecter, contacter et accueillir les TPE et micro entreprises** au sein de l'Unep, et de les y maintenir, dans le but de **développer la représentativité de l'Union Professionnelle**.

Initiée en Auvergne-Rhône Alpes, reproductible, la Commission Castanea est composée de membres **Adhérents Unep, Militants** pour l'intérêt collectif de la profession, et **Bienveillants** envers leurs homologues.

La Commission Castanea est représentée au Bureau Unep Régional par un(e) **Vice-Président(e) Régional(e)** en charge des TPE, et d'un(e) **Coordonnateur(trice) Régional(e)** qui anime le réseau de délégué(e)s ou **animateurs départementaux**.

Ce qui motive la commission est surtout de **rompre l'isolement** de l'entrepreneur dans son fonctionnement quotidien, **d'agir dans l'écoute et la bienveillance** envers lui, afin d'élaborer avec lui un **accompagnement** de son besoin et de son **développement**.

En matière de soutien, la Commission Castanea propose de s'appuyer sur un **réseau fort d'entreprises du Paysage adhérentes à l'Unep**, et un accès aux outils Unep après adhésion. La Commission de Travail Castanea peut également élaborer elle-même les réponses aux attentes exprimées.

Outre ses obligations de confidentialité, **chaque membre de la Commission Castanea et chaque invité aux réunions s'engagent à ne pas faire usage professionnel ou privé de données confraternelles auxquelles il pourrait avoir accès**.

La Castaneance, c'est avant tout la politesse, le respect, l'élégance, le sens de l'accueil ou tout simplement la galanterie du paysage !